

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

047
DECRET D/2020/...../PRG/SGG

PORTANT PROMULGATION DE LA LOI L/2019/0050/AN
DU 03 DECEMBRE 2019

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est promulguée la Loi L/2019/0050/AN du 03 décembre 2019, autorisant la ratification de la Charte Nationale des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) de la République de Guinée.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 07 FEV 2020


Prof. ALPHA CONDE